

Un personnel académique très majoritairement féminin mais avec des disparités selon les catégories

“ LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE et de la lutte contre les discriminations est au cœur des politiques gouvernementales et notamment de celles menées par le ministère de l'éducation nationale. À cet égard, la rectrice Sophie Béjean a souhaité que l'académie de Strasbourg ouvre la voie, avec les académies de Rennes et de Versailles et l'administration centrale, dans un chantier engagé par le ministère de l'éducation nationale dans son ensemble.

Sélectionnée au printemps 2017, l'académie prend ainsi part à la double démarche de labellisation "Égalité femmes/hommes et Diversité". Il s'agit d'une démarche encadrée par la loi et guidée par un cahier des charges commun aux deux labels attribués par l'Afnor.

Le label "Diversité" vise à garantir que tout soit fait pour prévenir les risques de discriminations selon les 25 critères retenus par la législation européenne et française. Il impose de faire en sorte que chaque acteur d'un processus RH soit au fait des obligations légales et de convenir, puis de systématiser, les pratiques permettant de limiter les risques de discriminations.

Le label "Égalité femmes/hommes" invite quant à lui à développer un environnement de travail plus propice à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, par exemple en matière d'information, de lutte contre le harcèlement, d'accompagnement de la parentalité, de limitation des effets des temps partiels ou des congés parentaux sur les carrières.

Dans l'académie de Strasbourg, plus de 7 personnels sur 10 sont des femmes. De fortes disparités existent selon les corps et catégories. Le personnel enseignant est féminisé à hauteur de 85,2% dans le corps des professeurs du 1^{er} degré tandis que ce n'est le cas que de 59,5% des enseignants du 2^d degré. Les femmes sont très fortement présentes parmi les personnels IATSS (84,5%) et de vie scolaire (73,8%). À l'inverse, la parité est davantage respectée au sein des personnels de direction (50,8% de femmes) et dans le corps d'inspection (47,8% d'inspectrices).

Être aujourd'hui partie prenante dans la démarche de labellisation Afnor est une opportunité pour l'académie de Strasbourg et pour l'ensemble de ses agents. Elle pourra progresser plus vite, en faveur de l'égalité professionnelle des femmes et des hommes ■

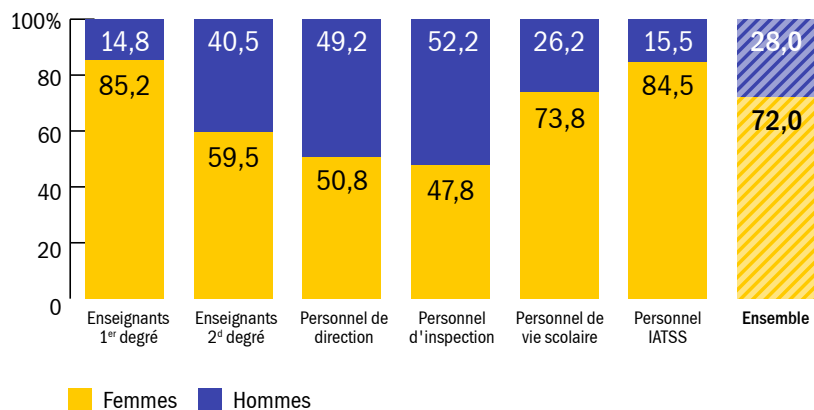
Un personnel académique largement féminin

Tableau 1 Personnels du secteur public de l'académie en activité ayant une affectation

	Nombre de titulaires	Nombre de non titulaires	Nombre de personnes physiques	Nombre de personnes en ETP*	Part des femmes (%)
Enseignants 1 ^{er} degré	9 546	76	9 622	9 118	85,2
Enseignants 2 ^d degré	11 009	884	11 893	11 497	59,5
Personnel de direction	423	0	423	423	50,8
Personnel d'inspection	90	0	90	90	47,8
Personnel de vie scolaire	528	2 366	2 894	2 324	73,8
Personnel IATSS	1 903	330	2 233	2 099	84,5
Ensemble	23 499	3 656	27 155	25 550	72,0

*ETP : équivalent temps plein

Graphique 1 Répartition du personnel académique selon la catégorie et le sexe (en %)



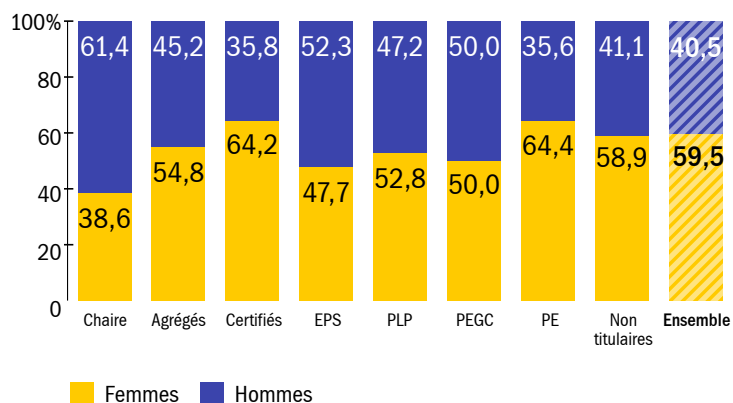
Lecture : en novembre 2017, les 27 155 personnels de l'académie comptent 72,0% de femmes.

Six enseignants du second degré sur dix sont des femmes

Tableau 2 Répartition des enseignants du second degré par sexe

	Nombre de personnes physiques	Part des femmes (%)
Professeurs de chaire supérieure	88	38,6
Agrégés	1 624	54,8
Certifiés y compris adjoints d'enseignement	6 339	64,2
Professeurs et chargés d'EPS	803	47,7
Professeurs de lycée professionnel (PLP)	1 798	52,8
Professeurs ens. général de collège (PEGC)	40	50,0
Professeurs des écoles (PE) et instituteurs	317	64,4
Non titulaires	884	58,9
Ensemble	11 893	59,5

Graphique 2 Répartition des enseignants du second degré de l'académie par sexe (en %)



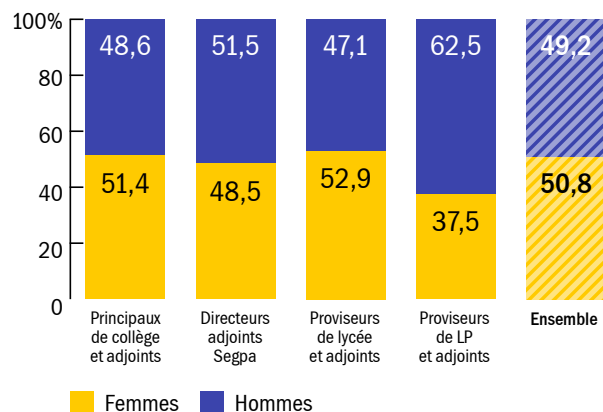
Lecture : en novembre 2017, 54,8% des professeurs agrégés de l'académie sont des femmes.

Une parité presque atteinte parmi les personnels de direction

Tableau 3 Répartition des personnels de direction de direction par sexe

	Nombre de personnes physiques	Part des femmes (%)
Principaux de collège et adjoints, directeurs d'Erea	247	51,4
Directeurs adjoints Segpa	33	48,5
Provisseurs de lycée et adjoints*	119	52,9
Provisseurs de LP et adjoints	24	37,5
Ensemble	423	50,8

Graphique 3 Répartition des personnels de direction par sexe (en %)

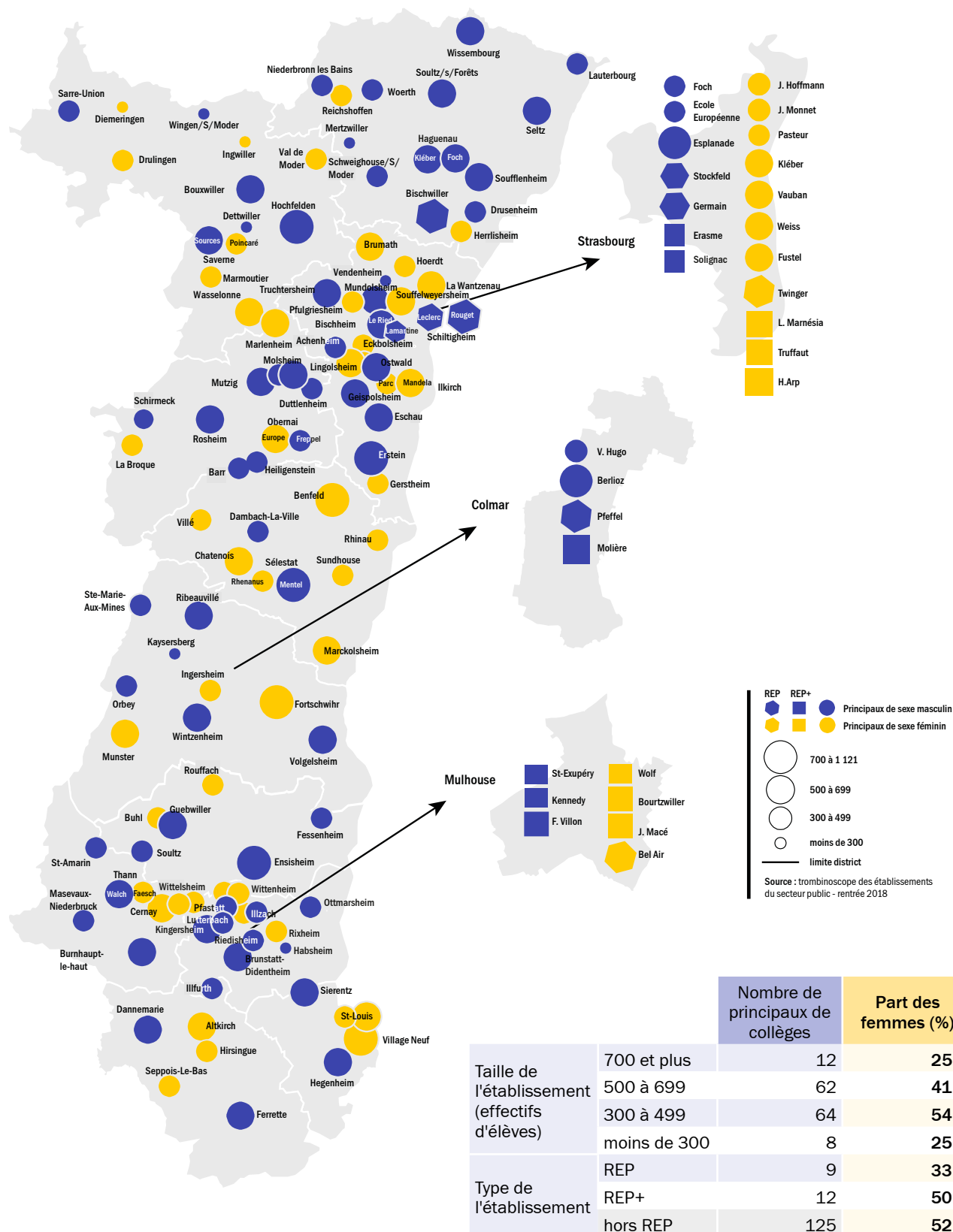


Lecture : en novembre 2017, 52,9% des proviseurs de lycées et leurs adjoints sont des femmes.

(*) Dans l'ensemble du document, l'appellation lycée correspond aux lycées généraux et technologiques ainsi qu'à l'enseignement général dans les lycées polyvalents.

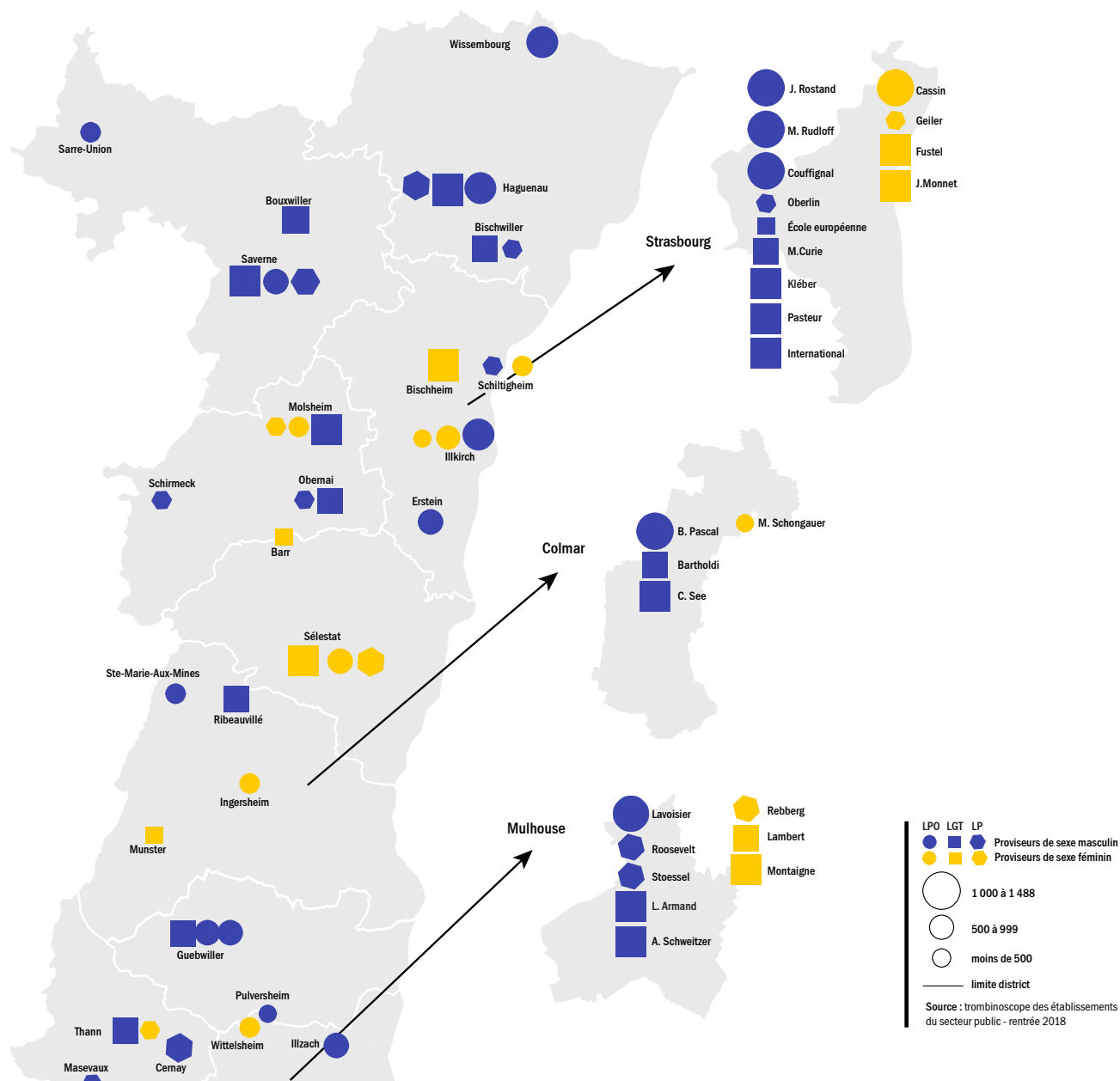
Plus de femmes que d'hommes à la direction des collèges de taille moyenne

Carte 1 Collèges et personnel de direction



La direction des lycées moins féminisée

Carte 2 Lycées et personnel de direction



		Nombre de proviseurs de lycées	Part des femmes (%)
Taille de l'établissement (effectifs d'élèves)	1000 et plus	25	32,0
	500 à 999	14	28,0
	moins de 500	19	36,8
Type de l'établissement	LPO	28	35,7
	LGT	26	30,8
	LP	15	33,3

Une majorité d'inspectrices dans le 1^{er} degré

Tableau 4 Répartition des personnels d'inspection de l'académie par sexe

	Nombre de personnes physiques	Part des femmes (%)
IA-IPR ⁽¹⁾	33	42,4
IEN-ET/EG/IO ⁽²⁾	19	42,1
IEN 1 ^{er} degré	38	55,3
Ensemble	90	47,8

Lecture : en novembre 2017, le personnel d'inspection du 1^{er} degré est féminisé à hauteur de 55,3%, alors que ce taux n'atteint pas 50% chez les inspecteurs du 2^d degré.

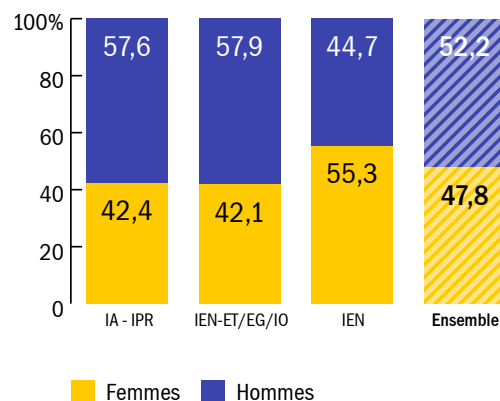
⁽¹⁾IA-IPR : inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux

⁽²⁾IEN-ET : inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'enseignement technique,

IEN-EG : inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'enseignement général,

IEN-IO : inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation

Graphique 4 Répartition des personnels d'inspection par sexe (en %)



Les IATSS* : un corps de métier très féminisé

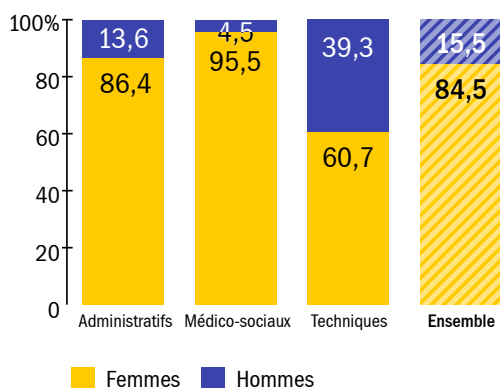
Tableau 5 Répartition des personnels IATSS par sexe

	Nombre de personnes physiques	Part des femmes (%)
Personnel administratif	1 556	86,4
Personnel médico-social	377	95,5
Personnel technique	300	60,7
Ensemble	2 233	84,5

Lecture : en novembre 2017, sur les 2 233 personnels IATSS de l'académie, 84,5% sont des femmes. Ce taux atteint 95,5% pour la filière médico-sociale.

^(*) IATSS : ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé

Graphique 5 Répartition des IATSS par sexe (en %)



La féminisation diminue avec l'élévation hiérarchique

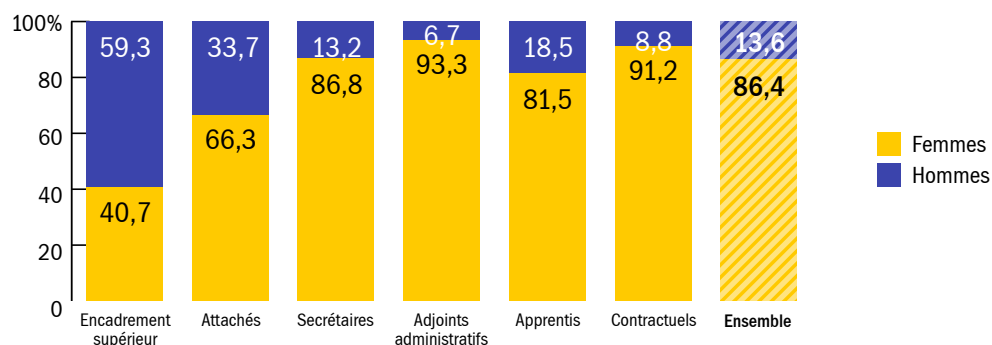
Tableau 6 Répartition du personnel de la filière administrative par sexe

Catégorie	Corps	Nombre de personnes physiques	Part des femmes (%)
A+/A	Encadrement supérieur	27	40,7
	Attachés	187	66,3
B	Secrétaires (SAENES ⁽¹⁾) y.c. contractuels	386	86,8
C	Adjoint administratifs (ADJAENES ⁽²⁾)	690	93,3
	Apprentis	119	81,5
	Contractuels	147	91,2
Ensemble		1 556	86,4

⁽¹⁾ SAENES : secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

⁽²⁾ ADJAENES : adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Graphique 6 Répartition du personnel de la filière administrative par sexe (en %)



Lecture : en novembre 2017, 93,3% des adjoints sont des femmes, contre 40,7% pour les cadres supérieurs.

Source

Bilan social 2017-2018
de l'académie de Strasbourg

Champ

Les effectifs correspondent à ceux des personnels du secteur public de l'académie en position d'activité, affectés au 30 novembre 2017 et rémunérés par les services académiques. Ils ne sont comptés qu'une seule fois sur leur affectation principale. Les personnels gérés dans l'enseignement supérieur ne sont pas pris en compte. Les enseignants du premier degré intervenant dans le second degré sont comptabilisés avec leurs collègues du second degré.

